

7) Ratification du marché de gré à gré passé avec la S.E.G.E.F.O.M. pour la construction d'une école de 2 classes à DOMENJOD (Ilet Quinquina).

Messieurs,

Un marché de gré à gré a été passé avec la S.E.G.E.F.O.M. le 29 Janvier 1962 pour la construction d'une école de 2 classes type "Eclair" au Hameau de Domenjed lieu dit "Ilet Quinquina".

Le montant du marché s'élève à la somme de 2.180.700. frs.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier ce marché qui a déjà été approuvé par Monsieur le Préfet à la date du 3 Mars 1962 ainsi que le devis estimatif des travaux.

Approuvé à l'unanimité.